

**MOTS DU DISCOURS: ADEQUATION ET POINT DE VUE
L'EXEMPLE DE REELLEMENT, EN REALITE; EN EFFET,
EFFECTIVEMENT**

JEAN-JACQUES FRANCKEL

DENIS PAILLARD

(Laboratoire de linguistique formelle UMR 7110,
Université de Paris 7 – Denis Diderot)

ABSTRACT: Most of the research works dealing with the discourse markers (DM) do not grasp them as full lexical items. They are usually described through their function in the discourse. This paper puts forward a theoretical framework for a unitary description of the discursive markers considered as full words in the language organization. It is shown that these words have a semantic identity as well as distributional properties, through their scope, their position in the sentence and whether they are detached or not detached. A DM is a word which defines the discursive status of the sequence p corresponding to its scope. As forming the scope of the DM, the sequence p stands for a particular way to say a state of affairs Z. State of affairs is meant for aboutness (what I am speaking about when I say what I say). A state of affairs therefore stands out of the language on the one hand, but has no accessibility but through the sequence p saying it, on the other hand. A DM is therefore a relator that links a sequence to a state of affairs Z, which leads to the notation p DM Z. What depends on the content of the sequence p in itself (what p says of Z) should be clearly distinguished from what stems from the semantic discursive value of the DM (how p says Z).

The DM are distributed into two semantic fields:

– the semantic field of pertinence: what the utterance says stands as a point of view on Z. But the pertinence taken through this point of view is by definition relative, and therefore multifold. An accumulation of points of view may come up, different and sometimes contradictory, with no possibility for anyone of them in particular to say Z exhaustively. We will then speak of a point of view DM. A point of view DM specifies the the sequence p holding for its scope as a point of view on a state of affairs Z. This point of view is related to a first point of view q, as opposed to it more or less strongly, the DM specifying this opposition.

– the semantic field of appropriateness: what the utterance says is presented as appropriate to say / express the state of affairs Z, and, on this account, is meant to fully say Z. We will then speak of warrantor. The warrantor stands as the specific carrier of the appropriateness of the sequence p (the warrantor is not the speaker himself).

This approach will be illustrated through the description of two pairs of French DM.: réellement / en réalité et effectivement / en effet, each pair showing a common semantic root through an opposition which, on the other hand, comes under the opposition between the semantic field of appropriateness for the former pair and that of point of view for the later.

KEYWORDS: *discourse marker; aboutness; pertinence; point of view; distribution.*

Introduction

L'objectif de cet article¹ est de proposer un cadre théorique à l'analyse des mots du discours (MD) à partir d'une classe particulière: les mots du discours de forme adverbiale en français, tels que *réellement, en réalité, en effet, effectivement...*

De façon générale, il est établi que les unités usuellement regroupées dans la classe des adverbes se révèlent très hétérogènes². Contrairement aux adverbes MD, adverbes classiques et adverbes de phrase (AP) relèvent d'un fonctionnement *intra-propositionnel*, la différence tenant à leur portée dans la proposition³.

Les adverbes «classiques» ont pour portée la relation prédicative: *Lentement, il leva le bras, lut attentivement le texte, écouta patiemment les objections...* Ces emplois sont caractérisables le plus souvent par la possibilité d'une reformulation du type: de façon + adj. (*de façon attentive*), ou avec + N (*avec lenteur, attention*).

Les adverbes de phrase, qui forment eux-mêmes une classe hétérogène ont pour portée une proposition ou une phrase. Un AP (*curieusement, paradoxalement, heureusement, malheureusement, bizarrement*) peut être analysé comme un commentaire ou une évaluation sur cette proposition: *Paradoxalement, il se refusait à signer la pétition qui entérinait sa position*. Le refus est commenté comme étant paradoxal.

Un même adverbe peut selon sa portée (en liaison avec son positionnement), fonctionner tantôt comme adverbe «classique»: c'est le cas de *bêtement*, dans *il a répondu bêtement*, où il est interprétable comme *de façon bête*; tantôt comme adverbe de phrase dans le cas de *bêtement, il a répondu*, où il correspond au commentaire: *il est bête d'avoir répondu*, ou *c'est bête qu'il ait répondu*. Selon O. Bonami – D. Godard (2006), un AP présente la caractéristique de se prêter à la glose suivante: «si la proposition est vraie, alors il est *curieux, paradoxal, heureux* ou *malheureux* qu'il en soit ainsi».

¹ Cette contribution s'articule directement sur celle de E. Vladimirskaia dans le même recueil à propos de *vraiment*.

² Pour une tentative de classification, cf. Molinier & Levrier (2000).

³ Cf. en particulier R. Jackendoff (1972).

Cette analyse établit ainsi une *dissociation*, sur laquelle nous reviendrons, entre *l'assertion* d'un état de choses établi par la proposition ou la phrase et son *commentaire* par le truchement de l'AP.

Nous nous intéresserons ici aux adverbes MD qui mettent en jeu un enchaînement discursif et s'inscrivent dans des relations *inter-propositionnelles* (explicitées ou non).

Là encore, il s'agit d'une classe hétérogène du point de vue de leur statut «adverbial». On peut en particulier distinguer:

– les adverbes exclusivement MD, qui, en français contemporain, ne peuvent fonctionner ni comme AP, ni comme adverbes «classiques»: *décidément, carrément, vraiment, forcément*, (qui ne sauraient s'analyser comme *de façon décidée, carrée, vraie* ou *forcée*);

– les adverbes qui peuvent fonctionner soit comme AP, soit comme MD: *heureusement, malheureusement, franchement, réellement, effectivement, naturellement*, etc. Nous examinerons les critères permettant de distinguer ces deux types de fonctionnement

1. Enjeux de l'analyse

Les MD sont souvent considérés comme des mots «commentaires» ou des mots précisant le mode d'effectuation d'un procès, et, à ce titre, comme des mots sinon toujours secondaires, du moins seconds. Nous les prendrons en compte au contraire comme constituant une classe de mots d'un intérêt central pour aborder des questions fondamentales concernant les rapports du dire au monde, au vrai, au réel, à ce qui est dit ou déclaré exister *effectivement* ou *réellement* ou *vraiment*⁴, donc pour travailler les notions de *référént*, de *valeur référentielle*, d'*assertion*. Ils constituent une classe de mots qui touchent au bout du compte à l'un des ressorts fondamentaux du fonctionnement du langage. Il ne s'agit donc pas du tout dans notre perspective d'une classe marginale ou périphérique qui viendrait «habiller» le «noyau dur» de la structuration discursive, ou qui échapperait au champ propre de la langue pour relever du domaine de la pragmatique. Elle fait au contraire partie intégrante de cette structuration et constitue une classe absolument centrale dans la construction du discours. Le propre d'un MD est en effet d'être *partie intégrante de la construction de la valeur référentielle* d'un énoncé et de constituer un *mode de dire sur le monde*. C'est la différence fondamentale avec un adverbe classique ou un AP. Un AP commente un contenu propositionnel, mais n'est pas constitutif d'un dire en tant que dire sur le monde.

⁴ Cf. note 1.

2. Définition d'un mot du discours

Nous définirons un MD comme une unité de la langue qui spécifie à quel titre une séquence P correspondant à sa portée constitue une façon particulière (partielle / partiale) d'exprimer un référent R.

Dans ce qui suit⁵, nous appellerons **Z** l'énoncé dont le MD spécifie cette façon particulière, partielle et/ou partiale de dire **R**. Il n'y a pas de différence radicale entre un énoncé comprenant ou non un MD. Tout énoncé peut être considéré comme façon particulière d'exprimer un référent **R**. Le propre d'un MD est de *spécifier* cette façon particulière.

Il faut insister sur le fait que l'énoncé est considéré en tant que mettant en œuvre les conditions de sa production. C'est non plus la subjectivité propre de chaque locuteur qui se manifeste sur un terrain pragmatique, mais bien le fonctionnement systématique d'unités de la langue. Dans cette perspective, c'est l'énoncé qui met en jeu les conditions de sa production et non un *sujet ex-machina*, maître des mots et du monde et faisant valoir sa subjectivité singulière. Alors que cette subjectivité échappe à une systématisation, l'analyse des mots du discours vise à la découverte de régularités internes à la langue dans la mise en œuvre de leur fonctionnement. L'énonciation n'est pas l'acte d'un sujet produisant un énoncé, c'est un processus que l'on peut reconstruire à partir de l'énoncé en tant qu'agencement de formes.

2.1. Explicitation et commentaire des termes de la définition

Façon particulière de dire R. Considérer une proposition comme une façon *particulière* d'exprimer **R** correspond à l'inscription de cette proposition dans un jeu *d'altérité* dans la mesure où elle est relative à d'autres façons d'exprimer **R**⁶.

⁵ Nous nous limitons ici au cas de l'assertion, une généralisation aux autres cas (injonctif, interrogatif, etc.) étant possible.

⁶ Dans la logique de ce que nous venons de souligner, cette façon particulière n'est pas à analyser comme relevant du *choix* d'un locuteur pris dans une relation inter-communicative dont les conditions seraient fixées en dehors du dire. L'énonciation est analysée non pas comme l'activité d'un sujet considéré dans les relations qu'il établit avec les énoncés qu'il produit (comme le suggère en particulier la notion de «commitment» (prise en charge, mode d'implication du sujet dans son énoncé); mais comme ce qui dans un énoncé constitue les marques de sa constitution comme énoncé (en particulier dans ses rapports au monde ou à d'autres énoncés). Cette approche va à l'encontre d'une conception instrumentale du langage, où les MD serviraient des intentions préétablies et résulteraient de choix externes à la langue. Sur ce point, cf. D. Paillard (à paraître).

P est une séquence (un agencement de formes, une suite de mots, une proposition) appréhendée en deçà de sa constitution comme dire *sur / à propos de R*. C'est un *contenu propositionnel*, ou encore un *énonçable* interprétable, en deçà d'une assertion, en deçà du statut d'énoncé.

Z (valeur référentielle) relève de la constitution d'une proposition comme dire *sur / à propos de R*. **Z** marque que «P est le cas», avec un double statut de «est le cas»⁷. D'un côté *est le cas* correspond à ce qu'exprime **P**; de l'autre, cela renvoie à *ce à propos de quoi est dit ce qui est dit*. La valeur référentielle peut donc être apparentée à la notion de «aboutness» que l'on peut définir comme: ce dont je parle quand je dis ce que je dis. **Z** est donc à la fois de l'ordre de la langue et du monde. C'est le lieu où se joue la variation du rapport **P-R** (produit de la mise en rapport de **P** avec **R**); ou bien encore celle du rapport d'une façon **Z**₁ à une autre façon **Z**₂ d'exprimer **R**. C'est ce qui est dit être le cas en tant que lieu possible d'une altérité, en tant que lieu du partiel et du partial, à propos du quelque chose **R** qui est le cas.

R («réfèrent»): ce qui est le cas en tant que formaté et à ce titre stabilisé par ce qui en est dit (de façon partielle / partiale). C'est le quelque chose qui est fondé par le fait même que va pouvoir en être dit ce qui en est dit (à savoir **Z** sous forme de **P**). C'est la condition de possibilité de l'inscription de ce qui en est dit dans une altérité, la condition pour que puisse en être dit que «c'est le cas», plus ou moins ou de quelque façon. **R** peut en particulier constituer la condition pour que je puisse en dire, qu'il est le cas ou qu'il n'est pas le cas; qu'il existe, ou qu'il n'existe pas. L'existence, ou le réel est alors un enjeu. C'est justement ce qui va se jouer avec des MD comme *réellement, en réalité, vraiment*. On part d'une stabilisation de **R** pour pouvoir en dire qu'il existe ou qu'il n'existe pas, qu'il est ou non de l'ordre du réel.

La construction d'une valeur référentielle (**Z**) articule trois statuts distincts de ce nous appelons «quelque chose»:

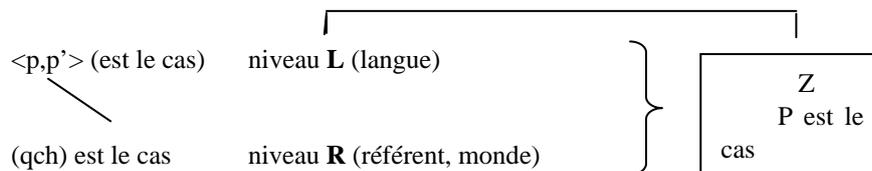
Quelque chose P: un énonçable, en suspens, une séquence, en deçà du fait que ce quelque chose est (ou non, ou plus ou moins) le cas.

Quelque chose Z: quelque chose à *propos de R*, en tant que c'est (ou n'est pas, ou est plus ou moins) le cas.

Quelque chose R: ce qui est le cas dans le monde, stabilisé en tant qu'il en est dit que c'est le cas.

⁷ Rappelons que nous nous limitons ici au cas de l'assertion

En reprenant la définition que propose Culioli (2001) de l'assertion, on peut synthétiser cet étagement par le schéma suivant:



Asserter correspond à une construction de **Z** par laquelle il ne relève ni de **L** ni de **R**, mais de l'un et de l'autre.

3. Adéquation / point de vue

Nous distinguerons deux types de MD correspondant à deux types de rapport **Z-R**: les MD *garants* et les MD *points de vue*.

•Un MD *garant* confère à **P** le statut de «dire» (**Z**) *sur* (ou *par rapport à*) **R**, en spécifiant dans quelle mesure (à quel titre, dans quelle limite, sous quel mode) **P** rend compte de **R**, c'est-à-dire est *adéquat* à dire **R**. Ainsi, *réellement* marque que **P** rend compte de **R** *en terme de réel*. Dans un exemple comme *Réellement j'ai souffert*, *réellement* est non pas un commentaire du fait que j'ai souffert, mais spécifie à quel titre cette souffrance est le cas. La glose serait non pas *j'ai souffert* en précisant que cela relève bien du réel, mais: *non seulement j'ai souffert mais c'est au nom du réel que je dis que j'ai souffert*. Il en va de même avec *malheureusement*. Ainsi, dans l'exemple *J'aurais bien voulu vous amener mon mari! Malheureusement, il n'a pas pu m'accompagner*, *malheureusement* est non pas un commentaire de l'impossibilité d'accompagner, mais spécifie à quel titre cette impossibilité rend compte de ce qui est le cas: **P** rend compte de **R** comme d'un malheur. *Malheureusement* est partie intégrante de la construction de la valeur référentielle de l'énoncé.

•Un MD *point de vue* est intégré à un énoncé qui le constitue comme un point de vue **Z₁** sur **R**. Comme l'indique la dimension plurielle du terme même de *point de vue*, cela implique l'existence d'un ou d'autres point(s) de vue **Z₂**, **Z_n** sur **R**, correspondant à un ou des énoncés **Q**, présents (explicitement ou non) dans le contexte gauche⁸. L'inscription de **P** comme point de

⁸ Précisons que dans cette notation, où **P** correspond à la proposition associée au MD, **Q** (malgré l'ordre alphabétique) est une proposition qui *précède* **P** dans la chaîne discursive. De même les indices (1, 2...n) assignés à **Z** ne correspondent pas au déroulement linéaire de la chaîne textuelle: **Z₁** est le point de vue de référence tel que le constitue le MD et s'articule à un ou des points de vue **Z₂**, **Z_n** présents ou reconstitués dans le contexte gauche.

vue de référence Z_1 dans un rapport d'altérité à d'autres point de vue Z_2, Z_n à propos de R s'inscrit dans une entreprise de *reformulation*: le point de vue Z_1 complète, précise, corrige, confirme, rectifie, amende... un ou d'autres points de vue, qui du coup sont considérés comme incomplets, défectueux, non stabilisés, etc. Les points de vue peuvent se trouver confrontés, mais il ne s'annulent pas: on a affaire à une reformulation *cumulative*. Chaque point de vue est introduit comme «ayant à voir» avec l'état de choses R en question, mais aucun ne peut prétendre exprimer cet état de choses de façon exhaustive.

Ainsi, par exemple, à la différence de *réellement, en réalité* articule P à un point de vue correspondant à Q relevant alors de l'apparence.

On voit donc qu'une même base lexicale comme *réel* ou *effectif* peut se déployer soit comme MD garant (*réellement, effectivement*), soit comme MD point de vue (*en réalité, en effet*).

4. Distribution

Les MD se caractérisent

– par une *sémantique propre* fondée sur celle de l'unité lexicale qui en constitue la base (*réel, effet, malheur, force, vrai*, etc.).

– par le fait qu'ils ont une *distribution*, relevant d'une organisation par hypothèse régulière, c'est-à-dire indépendante de la sémantique propre de chaque MD.

On ne pourra pas déployer ici cette distribution dans toute l'extension de sa combinatoire. On n'évoquera, partiellement, que deux plans (qui se combinent): *position* et *prosodie*.

4.1. Position

Le MD, qu'il soit *garant* ou *point de vue*, inscrit P dans un enchaînement discursif et un rapport à un contexte gauche (explicité ou non).

Une corrélation peut être mise en évidence entre le positionnement du MD par rapport à P et l'enchaînement discursif avec le contexte gauche.

Ce type de rapport doit être distingué des rapports d'altérité qui dépendent de la sémantique propre du MD et en particulier de son statut de MD *garant* ou *point de vue*. Nous avons vu qu'un MD *garant* spécifie à quel titre P est adéquat à dire R , ce qui permet des rapports d'altérité possibles à d'autres dits sur R qui peuvent être présents ou reconstitués dans le contexte gauche. Un MD *point de vue* constitue par définition P comme un point de vue articulé et toujours pris dans un rapport d'altérité avec un autre point de vue correspondant à Q qu'il reformule, complète, précise, etc.

Le positionnement du MD, *garant* ou *point de vue*, concerne l'enchaînement discursif entre P et le contexte gauche et la façon dont P s'inscrit dans une *continuité* discursive (position initiale); ou au contraire marque une *rupture* dans cette continuité (position médiane); ou bien encore est *neutre* relativement à cet enchaînement (position finale).

- la position initiale correspond à une *continuité discursive* entre **P** et le contexte gauche.
- la position médiane (après le verbe) correspond à une *rupture* ou un *contraste discursif*.
- la position finale n'inscrit pas **P** dans un rapport d'altérité à proprement parler. Du fait de la postposition du MD, la proposition **P** est dans un premier temps introduite indépendamment du MD, et ce n'est que dans un second temps qu'elle se trouve associée à ce dernier, qui marque ainsi un retour discursif sur le contexte gauche, avec un effet rétroactif.

Nous donnons ci-dessous quelques exemples de chacun de ces trois cas avec un MD garant:

Sans perdre une seconde, elle se faufila entre les parois de bois, et attendit dans l'obscurité que la haute silhouette l'ait dépassée. Effectivement, il passa en courant sans la voir.

Le second énoncé s'inscrit dans la continuité de celui qui précède. On peut alors parler d'altérité faible.

Il descendit, traversa l'office, fit irruption dans la salle. Elle était vide. Trop tôt encore. à peine midi. Mais, à une de ses tables, effectivement, quatre personnes étaient déjà installées

La position médiane est associée à une discontinuité énonciative. Un contraste est établi (en articulation avec la présence de *mais*) entre le constat de la salle vide et son explication supposée avec le constat inattendu d'occupation d'une des tables. L'actualisation de **P** va de pair avec celle de **P'** dans le contexte gauche. On peut parler d'altérité forte.

À la taverne du Globe et des Deux-Mondes, rue Blanche, une seule table libre semblait attendre Icare. Elle l'attendait, effectivement.

Effectivement marque le bien-fondé de ce qui n'était qu'un semblant: il y a bien lieu de dire qu'elle attend. **P** est hors altérité par rapport au contexte gauche.

4.2. Prosodie. Détachement / Non détachement

4.2.1. Critères et effets

L'opposition détachement / non-détachement se traduit très rudimentairement à l'écrit par la présence ou l'absence d'une virgule après le MD (qui n'est que partiellement corrélée à celle d'une pause). Cette opposition met en réalité en jeu une série de critères complexes, en particulier le schéma prosodique du MD lui-même, mais aussi celui de la séquence **P** dont il est partie intégrante.

Dans le cas d'un emploi sans détachement du MD, celui-ci spécifie à quel titre **P** rend compte de **R**, ce qui constitue sans plus le lieu d'un com-

traste avec d'autres spécifications possibles, d'autres modes de dire **R**. Le MD est intégré dans la séquence correspondant à sa portée.

Le détachement marque que c'est en fonction même du MD que P est sélectionné

Il s'avère que le propre d'un MD – il s'agit là d'un critère de distinction cruciale avec un adverbe de phrase – est d'avoir la latitude d'être ou de ne pas être détaché en position initiale, c'est-à-dire d'entrer dans une opposition pertinente entre emploi détaché / emploi non-détaché.

En antéposition, un adverbe de phrase se trouve systématiquement employé avec une virgule comme dans les exemples précédemment évoqués: *Bêtement, il a répondu; Paradoxalement, il se refusait à signer la pétition qui entérinait sa position*. Dans ces exemples l'adverbe se présente comme un adverbe de phrase, commentant la proposition **P**. Le non-détachement (suppression de la virgule) apparaîtrait très peu naturel. Il s'agit ici d'une *incise* qui n'a pas le statut du détachement propre à un MD.

En revanche dans le cas de *Réellement j'ai souffert, réellement* est un MD. Il ne se présente donc pas comme un commentaire de P (*j'ai souffert*), mais comme partie intégrante de la construction de la valeur référentielle et spécifie à quel titre *j'ai souffert* à adéquat à dire l'état de choses dont il est question. On observe que ce MD peut se rencontrer en position détachée comme en position non-détachée.

Cet exemple ne présente pas de difficulté dans la mesure où le sémantisme même de *réellement* se prête difficilement à une glose en terme de commentaire. Nous avançons qu'il en va de même dans le cas d'un adverbe comme *malheureusement*.

La thèse selon laquelle *malheureusement* est non pas un commentaire de l'impossibilité d'accompagner, mais spécifie à quel titre cette impossibilité rend compte de ce qui est le cas se trouve corroborée par le critère d'une alternance possible entre détachement et non-détachement, avec des effets différents.

Prenons l'exemple⁹

J'aurais bien voulu vous amener mon mari! Malheureusement, il n'a pas pu m'accompagner.

Il s'agit d'un emploi détaché, qui marque que c'est en fonction même du malheur invoqué que se joue l'impossibilité d'accompagner contrariant un souhait introduit et explicité dans le contexte gauche.

⁹ La plupart des exemples de cet article proviennent de la base de données *Frantext*.

Dans les deux exemples suivants, *malheureusement* n'est pas détaché:

*Hammerdorfer est un fonctionnaire très méritant, et je le considère lui-même comme absolument sûr. **Malheureusement** sa femme est française, et sa fille est tout à fait française elles n'ont que des relations françaises. Le personnel et mes gens se défient beaucoup de ces deux*

*Sur ses vieux jours, cédant à mes objurgations, il consentit à l'épouser et je bénis leur union. **Malheureusement** le grand âge de Sadoc l'empêcha de consommer le mariage.*

P dans l'enchaînement du discours est présenté comme relevant du malheur. *Malheureusement* est intégré à **P**.

On peut considérer la position «absolue» comme un cas particulier de détachement.

Comparons les deux énoncés suivants où le détachement est respectivement impossible et obligatoire (abstraction faite ici de la question du positionnement):

- (1) Il est forcément là
- (2) Forcément, il est là.

Chacune de ces séquences met en scène tout à la fois un «scénario», une prosodie et une interprétation nettement différenciables.

Le scénario de (1) est celui d'une recherche vaine de quelque chose qui n'est pas localisable et dont en même temps la présence peut être assertée au nom de la force des choses. *Là* peut être remplacé par *quelque part*. Un accent tonique est possible sur la première syllabe de *forcément*. Alors que *il est là* n'est nullement constitutif d'un scénario de recherche, *forcément* entraîne le passage de *il est là* au statut d'une *assertion* relative à et confrontée à un état de choses qui est l'impossibilité de déterminer où il est. La position médiane, relevant d'une discontinuité discursive, correspond au fait qu'on ne le trouve pas, alors même qu'il est localisable.

Le scénario le plus immédiat de (2) est celui de l'explication enfin révélée du fait qu'on ne trouvait pas quelque chose que l'on vient enfin de trouver: par la force des choses, il ne pouvait pas être ailleurs que là où il est et l'on ne pouvait pas le trouver là où jusqu'alors on le cherchait. Alors qu'en (1), *il* est donné comme non localisable, *il* est ici localisé. L'accent tonique tend à se porter sur la dernière syllabe. La substitution de *là* à *quelque part* est ici impossible: la question de savoir où il se trouve ne se pose plus. *Il est là* (localisé) est introduit dans une opposition stricte à *il n'est pas localisé* (je le cherchais dans un endroit où je ne pouvais pas le trouver).

La force des choses (que représente *il est là*) rend compte de ce que je ne pouvais pas le trouver. L'antéposition est associée à une continuité discursive: je ne le trouvais pas (là où je le cherchais), et cela s'explique par la «force des choses» dont rend compte *il est là* (et non là où je le cherchais).

4.2.2. Analyse d'exemples

Nous analysons ci-dessous une série d'exemples opposant détachement / non détachement à position constante (antéposition par rapport au verbe) avec des MD garants et des MD points de vue construits à partir d'un même lexème, ainsi que leurs conditions de substituabilité. Chaque exemple demanderait un commentaire précis et circonstancié, ce qui rend la tâche très minutieuse alors même que c'est la recherche de principes réguliers qui est en même temps en jeu.

4.2.2.1. Réellement / En réalité (antéposé)

Ces MD ont fait l'objet d'un important travail d'analyse par N. Danjoux-Flaux (1980) et (1982). Nous examinerons ici à travers quelques exemples la différence entre détachement et non détachement, d'une part; l'opposition MD *garant* et MD *point de vue*, d'autre part.

4.2.2.1.1. Réellement

• Détachement

C'était alors la fin de l'hiver, la vraie fin de l'interminable hiver. Le printemps? Soit, mais le printemps canadien, d'un jour à l'autre basculant verts l'été. Réellement, les bourgeons éclataient.

La proposition **P**: *les bourgeons éclataient* peut être analysée comme associée à une forme de reprise d'une proposition inscrite dans le contexte gauche: *est-ce bel et bien le printemps? Réellement* marque que c'est au titre du réel que l'avènement du printemps à travers l'éclatement des bourgeons est adéquat à dire ce qui est le cas. Le traitement par *réellement* de **P** comme d'un dire a un effet rétroactif sur le contexte gauche où s'examine dans quelle mesure ce qui précède peut être *asserté*. Il s'agit non pas seulement de l'avènement du printemps, mais d'une assertion dont l'adéquation est garantie au titre du réel.

Le détachement s'impose ici. Rappelons que le détachement marque que **P** est sélectionné du fait même que le MD **en** est donné comme le garant. **P** est non seulement asserté, mais sélectionné en tant qu'asserté au nom du réel. Ici, le contexte est précisément de départager l'avènement avéré du printemps, de ce qui ne serait pas le cas et ne relèverait pas à proprement parler du réel.

Enfin, on notera que la substitution de *en réalité* à *réellement* serait ici impossible. *En réalité* reviendrait à disqualifier les propositions du contexte gauche comme relevant de l'apparence.

• **Non-détachement**

Les trois premiers jours, réellement il avait souffert.

Il s'agit inversement ici d'un exemple où le détachement serait peu naturel. On a *en bloc* et de façon indissociable 1) construction d'une proposition **P** comme énoncé relatif à **R** (l'état de choses dont il est question); 2) spécification de ce dire comme rendant compte de **R** au nom du réel. Le MD est intégré à la proposition.

Par comparaison avec l'absence de MD dans cet énoncé, on voit que *réellement* le constitue comme adéquat à dire ce qu'il en est de ce qui s'est passé pendant les trois premiers jours, et cette adéquation est posée en terme de réel: *On peut dire / il y a lieu de dire qu'il a souffert; Il avait souffert, et mon dire de il avait souffert rend compte de R en terme de réel.*

Dans ce cas, *en réalité* serait certes possible, mais renverrait à une autre interprétation. Cela signifierait que ce dont il a été question dans le contexte gauche laissait apparaître une absence de souffrance, ensuite contredite par ce qui est posé comme étant le cas du point de vue du réel. *En réalité* introduit un point de vue qui revient sur et *rectifie* ce qui a été dit auparavant.

Nous donnons ci-dessous quelques autres exemples

• **Détachement nécessaire**

- *J'en suis charmée, milord.*
- *Charmée! De quoi?*
- *De ce que la raison est toujours pour ma soeur.*
- *Réellement, madame, si j'étais à la place de G., la patience m'échapperait.*

Le feu croisé de ces objections ne ma nullement ébranlé. Réellement, plus j'y pense et plus je suis convaincu d'avoir raison.
Réellement, vous ne m'aimez pas, Adèle.

• **Non-détachement nécessaire (détachement impossible)**

P s'inscrit dans un enchaînement par rapport à **Q**

À peine Elie eut-il entendu cette parole qu'il revint vers l'antichambre, et se dirigea vers la porte d'entrée, comme si réellement il se faisait payer son départ par cette promesse.

Puis il me prit par la main et m'entraîna, cependant que je le regardais faire, me demandant si réellement il n'était point, tout à coup, devenu vraiment fou.

Depuis un instant elle entendait le bruit d'autres chevaux que ceux de la voiture: elle se recueillit pour s'en assurer, mais elle crut s'être trompée en ne

*les entendant plus, soit que ce bruit se confondît avec celui que faisaient les chevaux de la voiture, soit que **réellement** il n'y eut pas de chevaux étrangers.*

4.2.2.1.2. En réalité

Le même type de différence entre emploi non détaché et détaché peut être observé avec le MD point de vue *en réalité*. Les emplois non détachés correspondent à un point de vue qui affine, précise ce qui a été dit auparavant, tendant à un respect plus scrupuleux de ce qui est le cas dans la réalité. Les emplois détachés en revanche relèvent d'un point de vue qui rectifie, disqualifie détrompe, en s'inscrivant en faux contre un point de vue qui est reconstitué comme ne relevant pas de la réalité. Dans un cas le point de vue affine, dans l'autre il rétablit la réalité.

Exemples d'emplois non détachés:

*Et d'autre part comme il n'y a que les français qui soient assez fins pour être raciniens, il suit qu'**en réalité** il y a beaucoup moins de raciniens que de cornéliens.*

***En réalité** il est rare, même dans les parties les plus fertiles, que les groupes comprennent plus de quelques centaines d'habitants.*

*C'est qu'**en réalité** il est devenu une phase inévitable de l'action de force qui s'appelle l'attaque.*

Exemples d'emplois détachés:

*Je m'étonnais qu'on puisse faire tourner l'affaire avec seulement une dizaine d'employés. **En réalité**, il en avait bien plus, mais je ne le savais pas.*

***En réalité**, il y a là une division qui n'en est point une, c'est une division de pure forme sans aucune valeur scientifique.*

4.2.2.1.3. Substituabilité

Pour chaque exemple, la comparaison de *réellement* à *en réalité* fait apparaître des contraintes et / ou des différences d'interprétation qui tiennent au statut respectif de *garant* et de *point de vue*, l'opposition entre détachement et non détachement reposant par ailleurs sur les mêmes critères.

Nous examinerons successivement, en plus de ceux mentionnés ci-dessus quelques exemples 1) où *réellement* est possible à l'exclusion de *en réalité*; 2) où *en réalité* est possible à l'exclusion de *réellement*; 3) où enfin les deux sont possibles *modulo* une différence d'interprétation

Réellement (? en réalité)

Dans ces exemples, **P** correspond explicitement à la reprise comme dire adéquat dans la mesure du réel d'une proposition précédemment introduite et correspond à une forme de surenchère:

*Je ne sais pas quelle crainte au juste vous avez. **Réellement** (? en réalité), je ne sais pas.* (reprise avec un autre statut discursif).

*Vous en savez autant que moi, Amédée. – C'est insensé, **réellement** (? en réalité), insensé*

En réalité /? réellement

Dans ce type d'exemple, **P** correspond à une proposition contradictoire avec ce qui est rétrospectivement posé comme étant de l'ordre de l'apparence.

*On aurait pu penser que pour une fois Paul était sincère. **En réalité** (? Réellement) il n'avait jamais autant trompé son monde.*

Réellement / en réalité

Réellement / en réalité vous ne m'aimez pas... Adèle.

*Tout à coup, pour un mot, la passerelle craque et on roule dans le fleuve. Peryronie parle pour toi, pour tes amitiés, toujours pleines de menaces. **Réellement / en réalité** tu aurais rompu avec moi si je ne t'avais pas offert de rester.*

Avec *réellement*, c'est au nom du réel qu'est assertée et tenue pour adéquate l'assertion selon laquelle tu aurais rompu avec moi. *En réalité* marque que cette assertion constitue un point de vue qui s'articule et en l'occurrence s'oppose à un autre: tu fais ou agis comme si tu n'avais pas en tête de rompre avec moi, allégation reconstituée comme un faux-semblant par *en réalité*.

4.2.2.2. Effectivement / en effet

Le principe est le même qu'avec *réellement / en réalité*, mais avec la différence qu'introduit la sémantique de l'effet ou de l'effectif par rapport à celle du réel, sémantique sur laquelle nous reviendrons dans le paragraphe suivant.

4.2.2.2.1. Effectivement

Effectivement constitue un dire comme fondé au titre de l'effectif, c'est-à-dire de ce qui est rendu manifeste et sensible pour un sujet. On observe que *effectivement* peut facilement devenir un tic oratoire où les propositions se légitiment au fur et à mesure de leur énonciation. Les propositions relèvent de ce qui est rendu manifeste par ce qui est dit et par ce qui a été dit, qui en reçoit une légitimation en retour. Nous donnons deux exemples sans puis avec détachement.

*Il n'est pas toujours facile de remédier à ce genre de défaut, et **effectivement** je me demande si on ne devrait pas en prendre un neuf.*

*Vous avez une mine superbe, lui dis-je. **Effectivement** il était halé, mince, beaucoup plus beau qu'avant.*

*Dites-moi si j'ai l'air de plaisanter. Effectivement, il n'en a pas l'air
Il m'avait prévenu que les portes risquaient d'être fermées. Effectivement, elles
l'étaient.*

Le contexte des emplois détachés est celui d'un arrêt correspondant à une procédure de vérification du bien-fondé de l'énoncé précédent: il faut bien admettre ce qui est rendu manifeste. Les emplois non détachés sont de l'ordre d'une simple confirmation.

4.2.2.2.2. *En effet*

En effet est un MD *point de vue*. *En effet* marque que **P** complète ou éclaire ce qui fait défaut dans **Q**. Il n'est pas de l'ordre d'une rectification, comme cela était le cas de *en réalité*. *En effet* pose **P** manifeste et sensible pour un sujet par opposition à **Q** qui est en deçà de cette «perceptibilité».

Nous donnons ici encore quelques exemples sans, puis avec détachement. Les premiers s'apparentent à une forme de confirmation, *en effet* pouvant dans une partie des cas être remplacé par deux points «:» introduisant une explication, une justification, une illustration. Dans les seconds, **P** éclaire ce qui restait énigmatique, peu convaincant, en suspens, en attente d'explication, source de scepticisme et tend à être associé à une valeur de dévoilement, une carte argumentative décisive que l'on abat, comparable à celle que peut introduire la conjonction *car*.

• Non-détachement

Il essaya de se lever. Et de sa volonté du dedans, et de cet effort en lui-même, quelque chose passait matériellement en son corps; en effet il s'était levé, il s'était mis debout, il marcha, -et enveloppé d'un grand châle, retourna à sa toile, ainsi au milieu de la nuit, -et la vit vide encore, et eut honte de lui.

La présence du bohémien allait faciliter sa besogne... bientôt en effet il s'arrêtait, surpris, devant le grand Meaulnes.

Cependant, comme il lui semblait qu'il fallait se décider à tout prix, il penchait pour Madame De Kerich. Et en effet il découvrit, aussitôt après avoir pris parti, que c'était elle qu'il aimait.

Il disait aux uns et aux autres leurs vérités. M. Bigourd prétendait méchamment qu'il disait aux uns les vérités des autres. En effet il avait commis plusieurs fois des indiscretions fâcheuses où l'on se plaisait à voir la liberté d'un soldat étranger aux intrigues.

Mais si nous pouvons dire que le fait en question est faux, n'est-ce pas justement qu'il n'est pas une création libre et arbitraire de notre esprit, une convention déguisée, auquel cas il ne serait ni vrai ni faux. Et en effet il était vérifiable, je n'avais pas fait la vérification, mais j'aurais pu la faire.

Non que j'aie peur de traverser seule le jardin, mais parce que le sac que je porte est très lourd et que je n'aurai pas la force de le porter longtemps. En

effet il vaut mieux que la voiture reste en bas de la ruelle où nous la retrouverons facilement.

Vous me racontez Waterloo, vous m'expliquez la carte, vous me dites la rencontre de Wellington et de Blücher: et en effet il y a un lien entre ces notions.

Tous ceux qui croyaient avoir des sujets de ressentiment contre Christophe, soit à cause de ses succès, soit pour quelque autre raison plus personnelle, ne manquèrent point de rappeler qu'en effet il n'était pas un pur allemand.

André n'eut pas de peine à convenir qu'en effet il connaissait Mlle Chabran, et qu'elle était pour quelque chose dans les visites qu'il faisait à Christophe.

Nul ne peut servir deux maîtres. Ou bien en effet il aura l'un en haine, et aimera l'autre: ou bien il soutiendra l'un, et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et mammon.

C'est déjà dans le prélude, qui est beau, étant en vers, daté du 20 octobre 1835, et après lequel en effet il n'avait plus rien à mettre en préface: de quel nom te nommer, heure trouble où nous sommes?

• Détachement

M. de Charlus lui-même ignorait entièrement que depuis quelques jours, et particulièrement ce jour-là, même avant le honteux épisode qui ne se rapportait pas directement à l'état du violoniste, Morel était repris de neurasthénie. En effet, il avait, le mois précédent, poussé aussi vite qu'il avait pu, beaucoup plus lentement qu'il eût voulu, la séduction de la nièce de Jupien avec laquelle il pouvait, en tant que fiancé, sortir à son gré.

Par exemple, sur la question religieuse, comme je reprenais ce que j'avais accoutumé de dire en famille, il m'interrompait: "oui, sans doute... mais c'est plus compliqué que cela..." en effet, il projetait dans le débat des clartés qui me paraissaient admirables... étaient-elles en somme si admirables?

– Il m'a pourtant affirmé vous l'avoir déjà vivement recommandée. – En effet, il m'a parlé un jour de cette Mlle Bourgeron.

4.2.2.2.3. Substituabilité

Il est impossible de réaliser ce genre d'opération ici. En effet (?? effectivement) la pollution est trop importante.

On prend l'effet comme constitutif d'un point de vue par rapport à ce qui, en deçà d'un effet, est un autre dire sur **R**, reconstruit comme manquant de justification, **P** tendant ici à prendre un statut explicatif.

Il m'apparut peu de temps après que ma manœuvre n'avait pas tout à fait réussi. En effet (? effectivement) Angel et Pablo ne se voyaient plus.

Il finit par se demander s'il devait mettre son projet à exécution. En effet / effectivement, il apparaissait de plus en plus risqué.

Il s'aperçut avec effroi qu'il ne pourrait mettre son plan à exécution. En effet (? effectivement) les portes étaient fermées

Voyons encore la différence entre *en effet* et *effectivement* dans le dialogue suivant:

Pourquoi n'es-tu pas venu?
– *En effet / Effectivement*

En effet reconstitue la question comme un *point de vue*. La réponse correspond à un second point de vue focalisé sur le fait même que la question se pose. Celle-ci se trouve donc légitimée par la réplique, qui marque qu'il y a lieu de répondre. On pourrait avoir une suite en forme de reprise telle que: *en effet, c'est une bonne question*.

Effectivement porte sur l'*adéquation* de *tu n'es pas venu* à dire l'état de choses en question. Le fait est, de façon tangible, que l'interlocuteur n'est pas venu et dès lors se reconnaît en situation de répondre à et de cet état de choses. Une suite en forme de reprise serait plutôt cette fois: je confirme n'être pas venu.

5. Le sémantisme des MD

Comme nous l'avons souligné, chaque adverbe pris comme MD est construit sur un lexème (adjectif ou nom) avec un sémantisme propre spécifiant à quel titre est dit ce qui est dit.

Un MD spécifie à quel titre **P** est une façon partielle ou partielle de dire un état de choses **R** et c'est le sémantisme du lexème correspondant qui introduit cette spécification.

Ainsi *réellement* / *en réalité* est construit sur le lexème *réel* dont l'étymon latin est *res*. Il s'agit d'autre part de termes qui constituent l'enjeu de débats philosophiques majeurs et inépuisables (qu'est-ce que le réel, la réalité?¹⁰). Il faut donc nous contenter d'une définition minimale et nécessairement discutable en terme d'analyse sémantique et philosophique.

On peut considérer comme réel ce dont on ne peut remettre en cause l'existence. *Réellement* correspond donc à la prise en compte de **R** comme d'un existant¹¹.

Effectivement et *en effet* mettent en jeu la sémantique de l'*effectivité* et de l'*effet* que l'on peut définir comme ce qui est rendu manifeste, sensible pour un sujet. Un effet constitue comme manifeste ce qui a pour source un phénomène, quelque chose qui s'actualise.

¹⁰ Sur ce point, cf. en particulier B. Cassin, ed. (2005).

¹¹ Cela ne signifie pas que **R** existe en soi. Dès lors que quelque chose est *dit* réel ou posé comme réel, on peut toujours remettre en question ce dire.

La prise en compte du sémantisme propre de chaque MD doit elle-même s'articuler au contenu de **P** ou de **P** et **Q**. Dans le cas des MD *points de vue*, les contraintes et les interprétations diffèrent selon que **P** et **Q** sont plus ou moins contradictoires, s'inscrivent dans une démonstration ou une argumentation. En fin de compte, chaque cas tout à la fois résulte d'une combinatoire de variations largement systématisable et en même temps doit faire l'objet d'une véritable «explication de texte» au cas par cas.

Le sémantisme des MD est source de contraintes sur **P** dont nous donnons quelques exemples avec le cas des MD garants *visiblement* / *apparemment*. Au delà de la proximité de ces deux MD, on peut mettre en évidence de façon plus ou moins immédiate leur différence à travers des jeux de compatibilités / incompatibilités avec différents types de **P**.

Visiblement met en jeu la sémantique de *voir* et de la *vision*. On peut considérer en première approximation que *voir* consiste à actualiser le *visible* de quelque chose. Le visible est une propriété de ce quelque chose (et non l'apparence).

Visiblement signifie donc que **P** est adéquat à dire **R** en tant que fondé sur l'actualisation du visible d'un état de choses **R**. Le garant est constitué de données immédiatement «transparentes» en tant que visibles. Du coup, **P** est associé à une sorte de «sémiotique», un ensemble de signes objectivables.

Apparemment, marque que **P** est asserté comme relevant de l'apparence, c'est-à-dire à ce qui ne correspond pas ou pas nécessairement au réel et laisse donc ouverte la possibilité qu'autre chose soit le cas. *Apparemment* n'implique pas comme *visiblement* une actualisation de ce au nom de quoi est garantie l'adéquation de **P**. Si dès lors que quelque chose est vu son existence est établie, il n'en va pas de même avec l'apparence de quelque chose qui n'entretient avec son existence que des jeux d'inférences susceptibles de remises en cause.

Ainsi s'explique la différence entre *Visiblement, il fait froid*, et *Apparemment, il fait froid*. *Visiblement* met en jeu un ensemble de signes *objectivables* et *actualisés* (on voit l'habillement des gens, la neige, etc). *Apparemment* marque que c'est l'apparence qui répond de l'adéquation de **P**, d'où une ouverture sur la possibilité de sa remise en cause.

On peut ainsi observer des contraintes dans le cas où **P** se prête difficilement à une actualisation, comme l'illustre la comparaison de? *visiblement, il était africain* / *apparemment, il était africain* ou encore? *visiblement, il était petit* / *apparemment, il était petit* / *visiblement, il était trop petit pour l'atteindre*.

Conclusion

Chaque emploi d'un mot du discours met en œuvre et résulte d'une multiplicité de déterminations que nous avons tenté de désintriquer et dans lesquelles la notion d'altérité se joue de façon hétérogène.

- L'altérité est directement et fondamentalement inscrite dans la définition d'un dire comme *une façon partielle et partielle d'exprimer par un énoncé un état de choses du monde*.

- Un MD est défini comme une spécification de cette façon partielle et partielle et travaille cette altérité sous deux modes distincts selon qu'il s'agit d'un MD *adéquation* ou d'un MD *point de vue*. Un MD *adéquation* spécifie dans quelle mesure et à quel titre **P** rend compte de R. Un MD *point de vue* s'inscrit nécessairement dans une pluralité de points de vue et, en construisant **P** comme un point de vue, spécifie à quel titre **P** est un point de vue distinct d'un premier point de vue.

- Tout MD relève d'une distribution dont l'organisation peut être systématisée. Les critères en sont d'une part le positionnement dans l'énoncé, d'autre part la prosodie constitutive de l'emploi détaché par opposition à l'emploi non détaché¹². Chacun de ces critères met en œuvre des formes d'altérité à la fois distinguables et articulées sous des interprétations complexes. Le positionnement est corrélé à des formes de continuité /rupture énonciative. Le détachement sélectionne le MD en tant que déterminant **P**, plutôt que **P'**.

- Tout MD a un sémantisme propre, directement fondé sur le lexème dont il est dérivé en tant que forme adverbiale. Or ce sémantisme est par lui-même plus ou moins porteur d'une forme d'altérité introduite sous ce mode lexical. Ainsi, par exemple *apparemment* est un adverbe qui introduit sémantiquement une démarcation avec la réalité en soi.

Tous ces facteurs d'altérité constituent donc une gigantesque combinatoire au sein de laquelle chaque exemple peut se lire tout à la fois comme un cas singulier, appelant une finesse d'interprétation bien supérieure à celle qu'il nous a été ici loisible de développer, et comme un cas relevant d'une combinatoire reposant sur des principes dont nous avons cherché à montrer la régularité et l'organisation.

¹² Un autre facteur de variation et d'altérité, non illustré dans cet article et combinable à tous les autres, tient au contenu propositionnel de **P** et **Q**. Ce contenu peut être convergent, concordant, co-orienté ou au contraire contradictoire, divergent.

Bibliographie

- Blakemore, D. 2002. *Relevance and Linguistic Meaning. The Semantics and Pragmatics of Discourse Markers*. Cambridge Studies in Linguistics 99.
- Bonami, O. & D. Godard 2006. Lexical semantics and pragmatics of evaluative adverbs. In L. McNally & C. Kennedy (eds) *Adjectives and Adverbs in Semantics and Discourse*. Oxford: Oxford University Press.
- Cassin, B. (ed) 2005. *Vocabulaire européen des philosophies*. Seuil / Le Robert.
- Culioli, A. 2001. "Heureusement!" In Maria Helena Mira Mateus & Clara Nunes Correia (orgs.) *Saberes no tempo – Homenagem a Maria Henriqueta Costa Campos*. Lisboa: Edições Colibri, pp. 279-284.
- Danjou, N. & N. Flaux 1980. A propos de *de fait, en fait, en effet* et *effectivement*. *Le Français Moderne*, pp. 110-139.
- Danjou Flaux, N. 1982. «*Réellement* et *en réalité*»: données lexicographiques et description sémantique. *Lexique* 1. PUL, pp. 105-150.
- Fraser, B. 1999. "What are discourse markers?". *Journal of pragmatics* 31, pp. 931-952.
- Molinier, C. & F. Levrier. 2000. *Grammaire des adverbes: description des formes en -ment*. Genève: Droz.
- Jackendoff, R. 1972. *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, MIT Press.
- Paillard, D. 1999, 2001. Les mots du discours comme mots de la langue I et II. *Le Gré des langues* 14 & 16.
- Paillard, D. (à paraître). Prise en charge, *commitment* ou scène énonciative, *Langue française*